

Le Lucéo-lien

[View this email in your browser](#)

01 septembre 2015, lettre d'information n°3 de Lucéole

Vision globale, énergies locales



Chères coopératrices & chers coopérateurs,

Dans ce numéro Lucéo-lien 3, nous vous proposons:

- l'AGENDA des activités de la rentrée où Lucéole sera présente.
- PROJET de Habay: point de situation.

Petit rappel...

ACTION AMPOULES LED - Achat groupé COCITER (Lucéo-lien 2)

Avez-vous pensé à commander vos ampoules d'éclairage LED?

Il n'est pas encore trop tard... !

Date limite pour commander: 30 Sept.

[Commande LED](#)

Bonne lecture !

AGENDA des activités de la rentrée

Vendredi 04 Sept 2015 à 14h00

Conseil Provincial Luxembourg à Arlon - séance publique.

Interpellation du député provincial Jean-Philippe FLORENT (Ecolo) sur le projet éolien de Habay.

Lucéole vous invite à participer à la séance publique.

T-shirts Lucéole disponibles sur place.

Rendez-vous: 13h30 - Pk Eglise St Martin ARLON



du 04 au 06 Sept 2015

**VALÉRIANE - Salon BIO Nature et Progrès
NAMUR EXPO
de 10 à 19 hr (21 hr le vendredi)**

Lucéole présente au stand COCITER



12 et 13 Sept 2015

**ALTERNATIBA, village des alternatives
BRUXELLES - Quartier Ste Catherine
(Place De Brouckère)**

**-12 Sept dès 17 hr: film - animations
musicales.
-13 Sept dès 10 hr: village animations et
conférences (climat, E Renouvelables,..).**

**Lucéole présente au stand REScoop
(Association Coopératives E
Renouvelables)**

Mardi 15 Sept 2015

Dans le cadre de la semaine de la mobilité à Habay:

**"La production d'énergie électrique verte à destination des transports"
conférence par Lucéole.**

- 2015 hr

- Gare de Marbehan

PROJET de HABAY point de situation

Le 21 juillet, nous vous informions avoir appris le 16 juillet par un post Facebook et ensuite par voie de presse, que le ministre Di Antonio avait refusé le permis d'exploitation du parc éolien de Habay accordé le 12 mars 2015 à Lucéole par les fonctionnaires technique et délégué pour six éoliennes. C'est finalement le 23 juillet, une semaine après les fuites orchestrées par l'échevin Uselding (cdH Habay), le député Fourny (cdH Neuchâteau) et le cabinet Di Antonio (Ministre cdH), que nous avons été notifiés de la décision du ministre.

Ce refus est d'autant plus surprenant que le permis avait été octroyé sur base

des avis positifs, largement majoritaires, des instances consultées et que l'administration de la Région wallonne avait recommandé au ministre de déclarer le recours irrecevable.

Lucéole et ses partenaires (Electrabel, Elicio et Ecopex) ont immédiatement procédé à l'analyse de l'Arrêté ministériel de refus de permis avec l'appui de notre Conseil juridique.

Un recours a pu être introduit au Conseil d'Etat dès le 31 juillet.

Nous vous tiendrons informés des suites qui seront réservées à ce recours.

Le CA de Lucéole regrette la tournure politicienne que certains élus ont voulu donner à notre projet. Par ces pratiques clientélistes qu'on croyait d'un autre âge, ces politiciens s'éloignent bien loin des préoccupations légitimes des citoyens relatives au changement climatique et à l'indépendance énergétique de la Wallonie.



[Lucéole sur Facebook](#)



[Site de Lucéole](#)



[Lucéole sur Twitter](#)



[Lucéole par courriel](#)

2015 - Lucéole scrl - rue Abraham Gilson , 1 - 6723 Habay-la-Vieille

[modification de mon adresse contact](#) - [désinscription à la lettre d'information](#)